



Objet: Recyclage des produits phyto – sanitaires utilisés dans les ruches

Hier j'ai croisé des représentants de la CCPB à la déchetterie de Bitche et j'en ai profité pour leur poser la question du recyclage des lanières de traitement de nos ruches. Personne n'a su me répondre donc je vous fais ce courrier pour vous détailler la situation et pour que vous puissiez m'orienter vers la solution retenue pour recycler ces produits.

Je suis le président du syndicat des apiculteurs du Pays de Bitche et nous avons appris par nos structures sanitaires que ces produits pouvaient être déposés sur les déchetteries au même titre que tous les autres produits de cette nature.

Je vous joins la fiche de données pour vous faire une idée du produit. Nous avons 72 membres dans notre syndicat, ce qui signifie que si ces produits sont, après utilisation jetés dans la poubelle de tri ce ne serait pas le geste le plus adapté et représenterait peut-être un risque de toxicité pour ceux qui manipulent les sacs. Dès que j'aurai votre réponse je la transmettrai aux membres du syndicat pour qu'ils sachent quelle est la marche à suivre pour éliminer ces lanières.

Je vous remercie d'avance pour l'attention que vous porterez à ma question.

Apicalement

Le président du SAPB
Walther Roby